

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide identique désigné ci-dessus **est interdite** en France.

Informations générales du produit	
Nom commercial proposé	IMPERKILL
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-
Demandeur	LABORATOIRE PROTECTION HABITAT
Formulation	Emulsion
Organismes nuisibles cibles	Termites
Catégorie d'utilisateur	Professionnels

A Maisons-Alfort, le 16/03/2023

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)